

REGLEMENT

ORGANISATION

Le Trail et canitrail nocturne des LAMBELE sont organisés par l'Association des coureurs de la Saline de Soultz-sous-Forêts (67250).

PARCOURS

L'évènement sportif est une course à pied populaire nocturne et un canitrail sur les sentiers forestiers du Sultzzerkopf. Le départ est fixé au stade de Lampertsloch à 19h15 pour le 15 km (+ ou- 300 m de dénivelé) ainsi que pour le 8 km. Les 2 parcours seront fléchés.

Le canitrail sera organisé sur la distance de 15 km.

PARTICIPATION

Le trail de 8 km est ouvert à toute personne, homme ou femme, née en 2008 ou avant, licenciée ou non. Le trail de 15 km est ouvert à toute personne, homme ou femme, née en 2006 ou avant, licenciée ou non. Chaque participant devra avoir en sa possession soit une licence FFA pour les licenciés, soit une attestation Parcours Prévention Santé (site FFA) pour les non licenciés. Attention sur la licence, la course à pied en compétition doit être mentionnée, à défaut l'organisateur refusera l'inscription.

Attention limitation des inscriptions à 450 participants pour le trail et 30 participants pour le canitrail. La lampe frontale est obligatoire.

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions pourront se faire sur www.performance67.com ou en envoyant le bulletin à l'adresse suivante : Association des coureurs de la Saline 13b, route de Soultz 67250 Merkwiler--Pechelbronn.

Frais d'inscription :
8 Km => 10,00 €
15 Km => 15,00 €

Majoration de 2€ pour toute inscription le jour même et/ou paiement sur place
Retrait des dossards à partir de 17h00 au stade de Lampertsloch
Clôture des inscriptions ¼ d'heure avant le départ des courses.

Pour le canitrail, l'inscription se fait sur le site fédéral FFST.

RECOMPENSES ET DISTRIBUTION DES PRIX

Les récompenses et la distribution des prix auront lieu à 21h00 pour toutes les courses. Prix aux premiers classés. Remise d'un cadeau pour les 400 premières inscriptions. Présence indispensable de l'athlète pour tout retrait de récompense.

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera assuré sur les 2 courses.

SANITAIRES

Des sanitaires et douches sont à disposition au stade de Lampertsloch.

SECURITE

La sécurité sera assurée par les organisateurs.

RESPONSABILITE

Le comité d'organisation décline toute responsabilité quant aux vols, aux accidents et dommages corporels, susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un concurrent ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis des organisateurs. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement. L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les épreuves sans remboursement des frais d'inscriptions en cas de catastrophe naturelle, d'intempéries importantes ou en présence de tout évènement fortuit pouvant mettre en danger la vie ou la santé des athlètes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Trail et canitrail nocturne des LAMBELE

le 28 septembre 2024

Dossard N°	8 km	15 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 15 €

NOM : _____

PRENOM : _____

ASSOCIATION / ENTREPRISE : _____

ANNEE DE NAISSANCE : _____ SEXE : F H

N° LICENCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL : _____

COURRIEL : _____@_____

Le bulletin de pré-inscription accompagné des frais d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre de « Association des coureurs de la Saline ») et le certificat médical sont à envoyer avant le 24 septembre 2024 à midi à : Association des coureurs de la Saline 13b, route de Soultz 67250 MERKWILLER PEHELBRONN

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du Trail nocturne des LAMBELE

Le _____ Signature obligatoire

Contacts : Mathieu Logel 06 51 14 03 38 ou Laurent Brossard au 06 84 75 97 05